

Les Ministres ont exprimé leur volonté d'accélérer simultanément les négociations sur les mesures de confiance et de sécurité. Ils ont souligné leur engagement commun de conclure un accord sur les FCE dès que possible en 1990, et se sont mis d'accord sur le principe de tenir un sommet de la CSCE dans le courant de l'année. Ils ont insisté sur la nécessité de préparer à l'avance et de façon approfondie cette réunion par des consultations appropriées entre les 35 États participants.

Enfin, les Ministres ont affirmé l'intérêt qu'ils portent à la poursuite du processus de maîtrise des armements conventionnels, en tenant compte des exigences futures de stabilité et de sécurité en Europe, qui résultent des développements politiques sur ce continent.